

**ARCHITECTE :**

Mr Patrice Sayettat
4 rue de l'industrie, VIF
38450 VIF
Tél : 04 76 72 46 80
Mél : sayettat.patrice@gmail.com

**ECONOMISTE DE LA****CONSTRUCTION :**

Mr Cédric Cluzel
416 chemin de Brandonnières
38410 VAULNAVEYS-LE-BAS
Tél : 06 33 72 71 29
Mél : cedric.cluzel@ceteco.fr

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Mens
Mens
38710

Extension des vestiaires du foot
Stade Laurent Turc

Mens

Cahier des charges

Lot n°1

GROS OEUVRE

Date	13/03/2018
Phase	CONSULTATION
Indice	B

SOMMAIRE

	GROS OEUVRE	1
1.1	Prescriptions générales.....	3
1.1.1	Définition du projet.....	3
1.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :	3
1.1.3	Étude d'exécution et DOE	4
1.2	Étude d'exécution	4
1.3	Installation de chantier	5
1.3.1	Accès/États des lieux.....	5
1.3.2	Branchement provisoire de chantier	6
1.4	Implantation	7
1.5	Fouille en rigole et en trou.....	7
1.6	Fondations	8
1.7	Démolition et dépose.....	9
1.8	Dallage.....	10
1.9	Murs	12
1.10	Ouvrages complémentaires	13
1.10.1	Réservations et percements.....	13
1.10.2	Seuils et appuis	13
1.11	Enduit extérieurs.....	14

Code	Désignation
1.1	<p><u>Prescriptions générales</u></p> <p>L'ensemble des prescriptions communes à tous les corps d'états sont détaillées dans le lot cahier des charges 00 dispositions communes à l'ensemble des lots.</p>
1.1.1	<p>Définition du projet</p> <p>Le présent cahier des charges concerne les travaux pour l'extension des vestiaires du foot à mens.</p> <p>Extension d'un ERP de 5 ème catégorie de type PA</p> <p>Ce marché est un marché à consultation directe</p>
1.1.2	<p>Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :</p> <p>Ces documents (liste non exhaustive), bien que non joints matériellement au marché, sont réputés bien connus des entreprises et les parties contractantes leur reconnaissent expressément le caractère contractuel.</p> <p>NF EN 1997-1 (juin 2005) : Eurocode 7 - Calcul</p> <p>NF EN 1992-1-1 (octobre 2005) : Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-1 : Règles générales et règles pour les bâtiments + Amendement A1 (février 2015) (Indice de classement : P18-711-1)</p> <p>Règles PS 92 (DTU NF P06-013) (décembre 1995) : Règles de construction parasismique - Règles PS applicables aux bâtiments + Amendement A1 (février 2001) + Amendement A2 (novembre 2004) (Indice de classement : P06-013)</p> <p>FD P15-010 (octobre 1997) : Liants hydrauliques - Guide d'utilisation des ciments (Indice de classement : P15-010)</p> <p>NF DTU 20.1 P4 (octobre 2008) : Travaux de bâtiment - Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs - Partie 4 : Règles de calcul et dispositions constructives minimales + Amendement A1 (juillet 2012) (Indice de classement : P10-202-4)</p> <p>NF EN 12812 (décembre 2008) : Étaisements - Exigences de performance et méthodes de conception et calculs (Indice de classement : P93-502)</p> <p>NF EN ISO 10211 (avril 2008) : Ponts thermiques dans les bâtiments - Flux thermiques et températures superficielles- Calculs détaillés (Indice de classement : P50-732)</p> <p>NF P91-100 (mai 1994) : Parcs de stationnement accessibles au public - Règles d'aptitude à la fonction - Conception et dimensionnement (Indice de classement : P91-100)</p> <p>Cahier des clauses techniques générales - Règles techniques de conception et de calcul des fondations des ouvrages de génie civil (CCTG Fascicule 62 - Titre V, octobre 1993)</p> <p>FD P06-031 (mars 2015) : Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes -</p>

Code	Désignation
1.1.3	<p>Norme NF P 98-331 : Chaussée et dépendance. Tranchées : ouverture, remblayage, réfection.</p> <p>DTU 11.1 : Travaux de sondage des sols de fondations</p> <p>DTU 40.5 (XP P36-201) (novembre 1993) : Travaux d'évacuation des eaux pluviales - Cahier des clauses techniques</p> <p>NF DTU 60.32 P1-1 (octobre 2007) Travaux de bâtiment - Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié - Evacuation des eaux pluviales</p> <p>NF DTU 60.11 P3 (août 2013) Travaux de bâtiment - Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'eaux pluviales -Partie 3 : Évacuation des eaux pluviales</p> <p>NF EN 752 (mars 2008) Réseaux d'évacuation et d'assainissement à l'extérieur des bâtiments</p> <p>DTU 21 Exécution des ouvrages en béton</p> <p>Exécution des ouvrages en béton Cahier des clauses techniques Norme homologuée NF P18-201</p> <p>NF P 98-351 Cheminements - Insertion des personnes handicapées - Eveil de vigilance - Caractéristiques et essais des dispositifs au sol d'éveil de vigilance à l'usage des personnes aveugles ou mal voyantes (en préparation).</p> <p>NF DTU 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques</p> <p>Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 1-1 : règles communes pour ouvrages en maçonnerie armée et non armée</p> <p>NF P 06-001, Bases de calcul des constructions — Charges d'exploitation des bâtiments.</p> <p>NF DTU 20.12 : NF P 10-203 (Référence DTU 20.12), Maçonnerie des toitures et d'étanchéité — Gros œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité.</p> <p>NF EN 772-11, Méthodes d'essai des éléments de maçonnerie — Partie 11 : Détermination de l'absorption de l'eau par capillarité des éléments de maçonnerie en béton de granulats, béton cellulaire autoclavé en pierre reconstituée et naturelle et du taux initial d'absorption d'eau des éléments de maçonnerie en terre cuite (indice de classement : P 12-111).</p> <p>NF EN 10080, Aciers pour l'armature du béton — Aciers soudables pour béton armé — Généralités (indice de classement : A 35-010).</p> <p>Étude d'exécution et DOE</p> <p>Les plans d'exécution, les notes de calcul, les plans d'atelier et de ferrailage le cas échéant sont à la charge des entrepreneurs titulaires des lots attribués.</p>
1.2	<p><u>Étude d'exécution</u></p>

Code	Désignation
1.2.A	<p>Étude d'exécution</p> <p>L'entreprise titulaire du présent lot devra les études d'exécutions pour la réalisation des fondations, et des ouvrages décrits dans le présent cahier des charges .</p> <p>Pour rappel les plans d'exécutions sont à transmettre avant le début des travaux.</p> <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>
1.3	<p><u>Installation de chantier</u></p>
1.3.1	<p>Accès/États des lieux</p> <p>L'installation de chantier sera en partie sur le domaine public, les autorisations administratives sont à la charges du titulaire du présent lot.</p> <p>L'entreprise titulaire du présent lot doit s'assurer que toutes les pièces administratives obligatoires sont en sa possession.</p> <p>Il est de la responsabilité de l'entreprise titulaire de signaler à la maîtrise d'oeuvre tout documents ou autorisations manquants aux présents dossiers</p> <p>L'entreprise concernée fait son affaire des démarches administratives auprès des services de voiries en cas de nécessité de modification des règles de circulation et d'accès au chantier.</p> <p>L'accès devra être défini et en accord avec le maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre.</p> <p>Comprend la préparation du terrain pour répondre aux exigences.</p> <p>Il est entre autre rappelé que :</p> <p>En phase préparatoire, l'entreprise fournira son plan général d'installation de chantier à soumettre à l'accord du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS.</p> <p>Sur ce plan figureront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clôtures - Les accès - Les entrées du bâtiment - Les voies de circulation - Les zones de stationnement - Les zones de stockage - - L'implantation des engins de levages et les aires de retournements des camions. - L'implantation des armoires de distribution électrique. - Les points d'eau <p>Prévoir reprise du revêtement sol existant (Balthazar) et de toutes zones de voiries ou du parking existant pour le remettre en état à la fin du chantier en cas de dégradation.</p> <p>Comprend évacuation de tout déchets et mise en décharge appropriée.</p>

Code	Désignation
1.3.1.A	<p>Constat d'huissier</p> <p>Avant tout commencement des travaux, l'Entrepreneur devra faire procéder à l'établissement des constats de l'état des ouvrages existants, ces constats seront dressés par un Huissier en présence de tous les représentants des parties concernées.</p> <p>Ce Constat comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les frais pour la convocation des parties intéressées par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours à l'avance. - Il devra mentionner de manière précise, toutes fissures et désordres apparents lors du constat. - Le procès verbal de constat sera transmis au Maître d'oeuvre en 2 exemplaires et aux parties concernées. - A la fin des travaux un nouvel état des lieux comparatif sera dressé sur la même base que le premier en cas de désordres, <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>
1.3.1.B	<p>Panneau d'affichage de permis (1,00 x 2,00)</p> <p>Fourniture, création, pose et dépose de panneaux de chantier réglementaire indiquant au public la nature des travaux projetés suivant les information légales fournies par le Maître d'Ouvrage.</p> <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>
1.3.1.C	<p>Accès au chantier</p> <p>L'entreprise titulaire du présent lot devra pour l'accès au chantier en plus des branchements provisoires décrits dans le chapitre suivant les éléments suivants :</p> <p>Photos de chantier Gestion des clés - Fermetures provisoires Dépenses de fonctionnement et d'exploitation Eau (réseau intérieur y compris son évacuation) Distribution d'eau potable Évacuation provisoire des eaux pluviales reçues par le bâtiment Évacuation des eaux</p> <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>
1.3.2	<p>Branchement provisoire de chantier</p> <p>L'entreprise fera son affaire l'obtention de toutes les autorisations auprès des services adaptées pour obtenir les alimentations décrites ci-dessous.</p>
1.3.2.A	<p>Branchement électrique sur réseau existant</p> <p>Comprend Disjoncteur différentiel, compteur, coffret principal de chantier, Coffret secondaire de chantier, éclairage de chantier, canalisations et les divers accessoire.</p> <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>

Code	Désignation
1.3.2.B	<p>Branchement eaux sur réseau existant</p> <p>Comprend compteur, robinet d'arrêt et longueur de tuyau en quantité suffisante pour alimenter les entreprises durant la période de chantier.</p> <p>↳ Localisations\Ensemble du chantier</p>
1.4	<p><u>Implantation</u></p> <p>Est compris dans les travaux du titulaire du présent lot tout les travaux d'implantation Une partie de la parcelle N° 148 sur le cadastre est transférée à la parcelle 147. Se référer au plan du géomètre transmis lors du transfert de la parcelle.</p>
1.4.A	<p>Implantation de la construction sur le terrain :</p> <p>Le terrain devra être borné et les bornes seront dégagées de tout obstacle à leur repérage.</p> <p>L'implantation du bâtiment consiste à mettre en place les repères, piquets, chaises avec indications des niveaux de plateforme.</p> <p>Comprend l'implantation précises des fondations, et des axes de la construction.</p> <p>Implantation en altimétrie et conformes aux niveaux des plans de l'architecte</p> <p>L'entreprise devra prendre toutes les mesures de protections et de sécurité nécessaire à la bonne exécution dans les règles de l'art.</p> <p>L'entrepreneur sera tenue d'avertir le maître d'oeuvre dès la fin de l'implantation qu'il en assure le contrôle</p> <p>↳ Localisations\Sur l'emprise de la construction</p>
1.5	<p><u>Fouille en rigole et en trou</u></p> <p>Le prix des fouilles comprennent le remblaiement après la mise en oeuvre des fondations.</p>
1.5.A	<p>Fouille en rigole ou en tranchée</p> <p>Comprend :</p> <p>Le niveau de fond de fouille en trou ne pourra être supérieur à la limite hors gel - 0.90 m l'implantation précise des fouilles à réaliser suivant étude d'exécution du présent lot</p> <p>Comprend :</p> <p>l'exécution des fouilles,</p> <p>la purge des lentilles compressibles et points durs,</p> <p>évacuation des déblais excédentaires, y compris frais de décharge.</p> <p>le stockage des terres nécessaires au remblaiement</p> <p>L'évacuation de l'eau dans les fouilles par tous les moyens nécessaires</p>

Code	Désignation
	<p>Le remblaiement des fouilles :</p> <p>Après réalisation des fondations, mise en place d'un remblaiement avec les matériaux provenant des fouilles suivant leurs qualités et si nécessaire d'un apport en graviers, soigneusement compacté. Quantité avec prise en compte d'un taux de foisonnement à 20 %</p> <p>Pour fondation murs périmétriques</p> <p>Compris évacuation, et frais inhérents</p> <p>↳ Localisations\Sur toutes fondations suivant étude d'exécution</p>
1.5.B	<p>Fouille en Trou</p> <p>Le niveau de fond de fouille en trou ne pourra être supérieur à la limite hors gel - 0.90 m</p> <p>Blindage particulier : Défini par l'entreprise détentrice du présent lot.</p> <p>Parois et fond dressés en vue de la pose de regards</p> <p>Destination des terres : les terres des fouilles seront enlevées et évacués décharge agréée</p> <p>Pour mise en place des appareils (Regards) suivant plan d'exécution à la charge du lot VRD AMENAGEMENT DES ABORDS.</p> <p>Le remblaiement des fouilles :</p> <p>Après réalisation des fondations, mise en place d'un remblaiement avec les matériaux provenant des fouilles suivant leurs qualités et si nécessaire d'un apport en graviers, soigneusement compacté.</p> <p>↳ Localisations\Sur toutes fondations suivant étude d'exécution</p>
1.6	<p><u>Fondations</u></p> <p>Les fondations seront réalisées par des semelles filantes ou isolées.</p> <p>L'entrepreneur du présent lot devra avoir connaissance et se conformer à toutes les prescriptions des règles de l'art</p> <p>Le titulaire du présent lot devra entre autre :</p> <p>La protection des surfaces nues du béton dès la fin du coulage.</p> <p>Éviter les longs transports et les attentes avant coulage.</p> <p>Par temps froid ($-5^{\circ}\text{C} < T < 0^{\circ}\text{C}$), il convient de prendre des précautions spéciales selon la norme en vigueur comme :</p> <p>L'élimination de la neige et de la glace sur les parois et armatures.</p> <p>L'utilisation d'un ciment exothermique à durcissement rapide de classe minimum 42.5R ou 52.5R, fortement dosé.</p> <p>L'emploi d'un adjuvant accélérateur de prise et de durcissement, plastifiant et entraîneur d'air</p> <p>Le dosage minimum et le préchauffage de l'eau de gâchage.</p>

Code	Désignation
1.6.A	<p>Le stockage des granulats dans un local légèrement chauffé,.</p> <p>L'utilisation de coffrage en bois épais ou isothermes.</p> <p>Forme de propreté</p> <p>Béton de propreté en béton de gravillons dosé à 200 kg mini de ciment CEMII/B Coulage du béton à pleine fouille sur une épaisseur minimal de 5 cm.</p> <p>Largeur identique à celle des semelles.</p> <p>↳ Localisations\Sur toutes fondations suivant étude d'exécution</p>
1.6.B	<p>Semelles filantes</p> <p>Mise en place des armatures sur forme de propreté à raison de 25kg ou 30 kg/ m3 à confirmer par l'étude d'exécution, avec respect de l'enrobage de 3 cm mini.</p> <p>Mises en place des armatures en attentes pour liaisons avec les éléments verticaux.</p> <p>Coulage du béton à pleine fouille peu de temps après l'exécution des terrassements.</p> <p>Vibrage à prévoir.</p> <p>↳ Localisations\Sur toutes fondations suivant étude d'exécution</p>
1.6.C	<p>Fondation pour escalier</p> <p>Mise en place des armatures sur forme de propreté à raison de 25kg ou 30 kg/ m3 à confirmer par l'étude d'exécution, avec respect de l'enrobage de 3 cm mini.</p> <p>Mises en place des armatures en attentes pour liaisons avec les éléments verticaux.</p> <p>Coulage du béton à pleine fouille peu de temps après l'exécution des terrassements.</p> <p>Vibrage à prévoir.</p> <p>↳ Localisations\Fondation Escalier</p>
1.7	<p><u>Démolition et dépose</u></p>
1.7.A	<p>Tranchées dans dallages existants</p> <p>A la charge du présent lot de réalisé une tranchée dans le dallage existant pour réseaux et raccordement des eaux usées</p> <p>Largeur mini 30 cm. En accord avec l'étude d'exécution du lot VRD.</p> <p>Comprend le remblaiement et la reprise du dallage en béton armé, y compris ferrailage et parfaite finition.</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre</p>

Code	Désignation
1.7.B	<p>Ouverture dans murs pour accès combles bâtiments existant (Option Accès aux combles)</p> <p>Comprend la reprise des jambage en béton armé et du linteaux formant chaînage.</p> <p>Comprend la création du seuil avec légère pente en jonction avec la toiture terrasse Comprend le dressement du tableau au mortier pour réception de la porte d'accès aux combles.</p> <p>Comprend l'étaieiment et toutes sujétions de renforcement et de protection des existants.</p> <p>↳ Localisations\Accès aux combles</p>
1.7.C	<p>Démolition de l'allège sous fenêtre déposé.</p> <p>Comprend la démolition de l'allège et du pilier existant entre les 2 ouvertures.</p> <p>Comprends la dépose du linteau existant suivant réservation fourni par le lot Ventilation (Hauteur de linteau à définir pour passage gaine de ventilation) en étude d'exécution.</p> <p>Y compris évacuation en décharge de tous gravats.</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre</p>
1.7.D	<p>Reprise des jambage et du linteau</p> <p>Reprise du jambage et du linteau par du béton armé et des ferrailles scellées dans l'existant Dressement des jambage a l'enduit de mortier pour recevoir enduit et peinture.</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre</p>
1.7.E	<p>Dépose porte entrée principale (Option Accès aux combles)</p> <p>Dépose de la porte d'entrée principale et du bâti.</p> <p>Porte a conservé pour repose ultérieur dans l'ouverture crée pour accès aux combles.</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre</p>
1.7.F	<p>Dépose fenêtre puis stockage pour repose (Option fenêtre vestiaire arbitres)</p> <p>Comprend la dépose soigné de la fenêtre existant des vantaux et du bâti.</p> <p>La repose de la fenêtre est au lot menuiserie extérieure.</p> <p>La fenêtre sera stocké dans un lieu protégé défini en accord avec la maîtrise d'ouvrage</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre</p>
1.8	<p><u>Dallage</u></p>
1.8.A	<p>Corps de dallage RDC</p> <p>Comprend la mise en oeuvre suivante :</p> <p><u>SABLE DAME DE 5 CM</u></p> <p><u>FILM ETANCHE POLYANE</u></p>

Code	Désignation
1.8.B	<p>Formant coupure de capillarité obtenue par un feuille en polyéthylène, d'une épaisseur nominale de 150 Microm au minimum ou d'une solution alternative de performances similaires.</p> <p>Mise en place sous isolation thermique Recouvrement des lés de 20 cm mini</p> <p>Localisation : sur l'emprise du dallage</p> <p><u>ISOLATION THERMIQUE :</u></p> <p>Isolant incompressible du type PSE ultra TH, épaisseur 8 cm minimum Les caractéristiques devront atteindre les recommandations de l'étude thermique à savoir : Les isolants auront un certificat ACERMI. R Minimum pour isolant sous dallage de 3 m².K/m Mise en place d'une bande isolante thermique en périphérie du dallage désolidarisé pour obtenir $\psi < 0.2 \text{ W(M.k)}$ Panneaux mis en place sous toute la surface du bâtiment</p> <p><u>FILM ETANCHE POLYANE</u></p> <p>Protection de l'isolant des laitage lié au coulage du béton par un feuille en polyéthylène, d'une épaisseur nominale de 150 μ m au minimum ou d'une solution alternative de performances similaires.</p> <p>Mise en place sur isolation thermique (protège l'isolant des laitage lié au coulage du béton)</p> <p>Recouvrement des lés de 20 cm mini et relèvement du film plastique au droit des rives du dallage contre mur. Toutes précautions seront prises pour éviter la perforation de l'étanchéité lors du coulage de la forme, et lors de la mise en place du treillis soudé.</p> <p><u>CORPS DE DALLAGE PROPREMENT DIT</u></p> <p>Béton pour dallage BPS NF EN206-1 C20/25 XC1 S3 cl0.4 Dmax= 22.4 mm</p> <p>Coffrage soigné des rives au droit des ouvertures et ragréage après coup.</p> <p>Épaisseur minimal du béton armé 130 mm selon Normes (NFP11-213 et DTU 13.3) et étude d'exécution.</p> <p>Armatures par treillis soudés suivant Normes (NFP11-213 et DTU 13.3) et étude d'exécution</p> <p>Joint de retrait à prévoir selon Normes (NFP11-213 et DTU 13.3)</p> <p>Joint d'isolement pour désolidarisé la dalle selon étude d'exécution.</p> <p>Plancher haut support d'étanchéité de la toiture terrasse</p> <p>Plancher semi-préfabriqué à poutrelles en béton précontraint et entrevous béton type 16+4. épaisseur brute du plancher 20 cm</p> <p>Comprends armatures H.A/TS Système constructif faisant l'objet d'un avis technique en vigueur présenté par l'entreprise.</p>

Code	Désignation
	<p>Dalle de Compression en béton BPS NF EN 206-1 Dmax : 22.4 Mise en place suivant les indications de l'avis technique. toutes les réservations sont à prévoir pour tous ouvrages émergents. Coffrage soigné et armatures des réservation et de relevé des parties émergentes à prévoir. Coulage de la dalle de compression et des chaînage coulé en une seule phase. Finition du béton : dressé à la règle pour recevoir support d'étanchéité.</p> <p>↳ Localisations\Toiture terrasse</p>
1.9	<p><u>Murs</u></p>
1.9.A	<p>Murs en BBM de 20 cm épaisseur</p> <p>métré vide pour plein</p> <p>Le mur sera de type IIa selon le DTU 20.1</p> <p>Il comprendra une arase étanche décrit ci-dessous.</p> <p>Mur en blocs de béton manufacturé (BBM) creux de 20 x 20 x 50, monté en 20 cm d'épaisseur.</p> <p>Les blocs ne doivent pas présenter de défauts apparents tels que fissures, cassures et épaufrures.</p> <p>Si exécution en période chaude et afin d'éviter le "brûlage" du mortier, prévoir d'humidifier les blocs avant pose</p> <p>Hourdés au mortier de ciment dosé à 150 Kg de CEM II/B par m3 de sable 0/5.</p> <p>Comprends les passages pour ventilations, gaines et canalisations diverses à la demandes des corps d'états.</p> <p>Maçonnerie destinée à recevoir un revêtement sur sa face extérieure: Enduits hydrauliques extérieures.</p> <p>Prévoir feuillure pour pose des menuiseries.</p> <p>Calfeutrement des menuiseries en mortier dosé à 300 Kg de CEM/II B de sable 0/3</p> <p>Éléments spéciaux à prévoir pour linteaux, et réalisation des chaînages</p> <p>Comprend chaînage et renfort par poteaux a chaque angle, ferraille en attente et en tête de mur pour liaison avec plancher haut support d'étanchéité et acrotères.</p> <p>↳ Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution</p>
1.9.B	<p>Ouvrage en béton armé</p> <p>Comprend l'arase en tête de mur et l'acrotère de la toiture terrasse.</p> <p>Dans la continuité du mur.</p> <p>Comprend armatures H.A/TS</p> <p>Maçonnerie destinée à recevoir un revêtement sur sa face extérieure: Enduits hydrauliques extérieures.</p> <p>↳ Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution</p>

Code	Désignation
1.9.C	<p>Arase étanche (ou coupure de capillarité)</p> <p>Coupure de capillarité obtenue par mortier dosé à 500 kg de CEM II/B/m3 de sable 0/3, épaisseur de 2 cm</p> <p>Incorporation d'hydrofuge suivant indication du fabricant</p> <p>Surface parfaitement dressée</p>
1.9.D	<p>Ecran vertical étanche.</p> <p>Ecran vertical étanche obtenu par enduit d'imprégnation à froid (EIF)</p> <p>Ragréage des surfaces, rebouchage en mortier des bullages après décoffrage</p> <p>Enlèvement des balèbres</p> <p>Rebouchage en béton analogue aux longrines des manques de matière</p> <p>Application d'un E.I.F par 2 couches croisées</p> <p>Arrêt de l'E.I.F à 15 cm mini au dessus du sol fini.</p>
1.9.E	<p>Drain en pieds de fondations</p> <p>Fourniture et pose d'un drain en pieds de fondation sur les 3 faces de l'extension</p> <p>Comprend géotextile et remblais en cailloux 15/30</p>
1.10	<p><u>Ouvrages complémentaires</u></p>
1.10.1	<p>Réservations et percements</p>
1.10.1.A	<p>Création d'ouverture dans la Façade du bâtiment existant pour ventilation chute</p> <p>Réservation donné par le lot Ventilation à incorporer durant la mise en oeuvre des murs maçonnés, ou suivant repose ventilation de chute sortie en toiture avec tuile à douille.</p> <p>Diam : 100 mm</p> <p>↳ Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution</p>
1.10.2	<p>Seuils et appuis</p>
1.10.2.A	<p>Appuis (Option fenêtre vestiaire arbitres)</p> <p>Appuis en béton de gravillon, réalisé en place, dosé à 350 Kg de CEMII/B.</p> <p>épaisseur moyenne 8 cm</p>

Code	Désignation
	<p>Comprend les tranchées d'engravure pour encastrement des appuis dans la maçonnerie.</p> <p>Coffrages soigné des faces, mise en place des armatures</p> <p>coulage du béton en une seul phase</p> <p>Ragréage des faces vues après décoffrage et finition par enduit parfaitement dressé au mortier dosé à 500 kg par m3 de sable fin ép : environ 2 cm</p> <p>Arêtes et cueillies parfaitement dressées.</p> <p>Cordon d'étanchéité avant pose de menuiserie</p> <p>↳ Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution</p>
1.10.2.B	<p>Seuils</p> <p>Seuil réalisé par chape en mortier de ciment dosée à 500 kg de CEM/II/B par m3 de sable fin</p> <p>Pente 3 cm/m</p> <p>Surface parfaitement dressée</p> <p>Arête arrondie tirée au fer</p> <p>Le ressaut de seuil doit être inférieur à 2 cm et devra être conforme à la normes PMR</p> <p>Comprend tous les seuils des portes. En Rez de Chaussée et sur la toiture-terrasse</p> <p>↳ Localisations\Sur l'ensemble des façades</p>
1.11	<p><u>Enduit extérieurs</u></p> <p>Métre surface des baies déduites</p>
1.11.A	<p>Enduits traditionnels</p> <p>Enduit traditionnel en mortier exécuté au jeté, à 3 couches, épaisseur moyenne 20 mm</p> <p>Exécution de l'enduit après mise hors d'eau du bâtiment.</p> <p>Délai minimum de stabilisation du support à respecter.</p> <p>Nettoyage et dépoussiérage du support, enlèvement des balèbres du mortier de pose.</p> <p>Exécution de la 1er couche d'accrochage : Gobetis, en mortier de ciment dosé à 500 Kg de CEM I ou CEM II/B par m3 de sable 0.25/3.15 de rivière, épaisseur 3 à 5 cm</p>

Code	Désignation
1.11.B	<p>Délai de séchage de la 1er couche de 3 à 7 jours.</p> <p>Exécution de la deuxième couche : Corps d'enduits, en mortier bâtard dosé à 25 kg de CEM I et 150 Kg de Chaux hydraulique par m3 de sable. 0.1/3.15 de rivière épaisseur de 5 à 15 mm avec recouvrement minimum de 10 mm de gobetis en tous points.délai de séchage de 8 à 15 jours.</p> <p>Couche de finition décorative en mortier de liants spéciaux dosé à 400 Kg de liant/m3 de sable 0.1/2 En cas d'ensoleillement, l'enduit sera humidifié pour éviter le faiencage ou le grillage avant la prise. Toutes bâches ou toiles pourront être installées.</p> <p>Type de finition et couleur à définir avec l'architecte avec échantillon à réaliser en place. Comprend l'enduit des tableaux des menuiseries et des acrotères. Finition enduit : gratté Couleur : Ton Terracotta échantillon à réaliser in situ pour validation par l'architecte.</p> <p>↳ Localisations\Sur l'ensemble des façades</p> <p>Reprise enduit existant (Option Accès aux combles)</p> <p>Suite création d'ouverture pour accès aux combles Reprise du pourtour de la baie créée en R+1 pour accès dans les combles. Comprend les décapages , nettoyage des parties d'enduits qui se décrochent et ou qui sont détériorées ou pas bien fixé Comprend les 3 couches d'enduits pour finition parfaite du tableau créée et de la jonction avec la nouvelle menuiserie.</p> <p>↳ Localisations\Accès aux combles</p>